

Toulouse, le 23/10/2019

## SONDAGE

### « Les Français et le big data, le défi de la confiance »

*Une enquête Harris Interactive sur les attitudes, les jugements et les attentes des Français à l'égard de la gestion des données et de la création d'un « civic data trust » dans une région française (projet Occitanie Data).*

*Sondage réalisé du 19 au 23 septembre 2019 pour le compte d'Occitanie Data et du cabinet CIVITEO, sur un échantillon national représentatif de 1027 personnes. Ce sondage sera présenté à Toulouse le jeudi 24 novembre par Stéphane Rozès (CAP) dans le cadre d'un colloque organisé par Sciences & Avenir au Conseil régional d'Occitanie.*

**Data, big data, algorithmes, intelligence artificielle... le sujet est partout.** Pas une journée sans une promesse d'innovation qui va changer notre vie, mais aussi sans un incident ou une polémique. Les Français s'inquiètent de l'usage fait de leurs données.

**Dans ce contexte, des acteurs publics et privés coopèrent.** Loin des excès et parfois des errements de certains géants du web, ils imaginent de nouveaux usages de la donnée. Les algorithmes et les outils d'intelligence artificielle ne sont pas seulement au service de stratégies publicitaires et commerciales. Ils peuvent aussi servir des causes collectives, faire progresser la recherche, développer de nouveaux usages face au changement climatique, favoriser l'emploi, soutenir des projets dans les territoires...

En Région Occitanie, le projet **Occitanie Data** est né de la volonté d'acteurs publics et privés (voir encadré) d'inventer de nouvelles coopérations autour de la donnée de façon éthique, souveraine et responsable.

**Bertrand Monthubert, Conseiller régional d'Occitanie, Président d'Occitanie Data :** « Occitanie Data, ce sont des collectivités locales, des universités et organismes de recherche, des entreprises qui ont bien compris l'importance croissante de la donnée et qui veulent inventer ensemble de nouveaux usages au service du territoire dans le plus grand respect de règles éthiques exigeantes, et du besoin de confiance des citoyens ».

De son côté, le **cabinet de conseil CIVITEO** accompagne des territoires pionniers qui réfléchissent aujourd'hui à l'élaboration de stratégies publiques pour protéger les données des habitants et garantir une forme de souveraineté sur les données publiques tout en favorisant des usages innovants au service de l'intérêt général.

**Jacques Priol, Président de CIVITEO** : « *Les acteurs publics et leurs partenaires privés sont aujourd'hui confrontés à un véritable enjeu : la confiance. Les progrès liés à la gestion des données au nom de l'intérêt général sont fragilisés en permanence par les travers et les excès de certains usages du « big data ». Il faut donc inventer un modèle qui permet et garantit la confiance* »

**Stéphane Rozès, politologue et conseil en entreprises (Cap)** : « *Le numérique et la gestion des données sont devenus une nécessité utile et difficilement contournable, à la fois omniprésente et insaisissable. On les utilise comme facilitateur de vie, économiseur de temps et générateur d'innovations. Mais simultanément, on en est l'objet. Ce qui génère des peurs : crainte de malveillance, du piratage, de harcèlement, de surveillance... Le consentement de chacun au partage de ses données dépend de sa maîtrise des ressorts et contrats implicites ou explicites avec le monde numérique* ».

Ce sondage est riche d'enseignements sur les conditions de ce consentement et de cette nécessaire confiance.

## Les enseignements du sondage

### Big Data : l'inquiétude domine, mais pas de rejet

Sans forcément pouvoir donner une définition précise, les Français ont une vision assez claire du big data, et force est de reconnaître que c'est l'inquiétude (à 41%) qui domine lorsqu'on leur parle de la collecte, du stockage et de l'utilisation de leurs données. Pour autant, les sentiments de rejet restent extrêmement minoritaires (3%) alors que la curiosité l'emporte pour 26% d'entre eux.

### Gestion et utilisation des données : les acteurs qui ont la confiance des Français... et les autres

A qui faites-vous confiance concernant la gestion des données en France ?

Premier constat : certains acteurs publics suscitent une réelle confiance et tirent mieux leur épingle du jeu que d'autres, ou que les entreprises en général. Mais surtout beaucoup mieux que les réseaux sociaux ou les GAFAs.

71% des Français accordent leur confiance aux acteurs de la santé et aux acteurs de la recherche.

64% ont confiance dans la CNIL.

Ils sont encore 64% à faire confiance à des organismes publics tels que l'INSEE ou Météo France et 62% à leurs collectivités locales (Région, Département ou Commune). Avec seulement 10% de défiance.

En revanche, l'Etat ne recueille que 46% de confiance, quasiment au même niveau que des acteurs marchands comme les banques et assurances (44%) et les fournisseurs d'accès à Internet (42%).

Sans surprise, les acteurs qui suscitent le plus de méfiance dans l'utilisation de la data sont les réseaux sociaux (22%) et la grande distribution (31% de confiance).

### **La confiance passe par la souveraineté**

La nationalité de l'entreprise est un facteur fort. 54% des Français sont rassurés par une entreprise française alors qu'ils ne sont plus que 39% à l'être par une entreprise européenne, 22% par une américaine et 13% par une chinoise.

### **Echanges de données entre public et privé : les Français sont partagés**

Plus d'un Français sur deux (52%) est favorable à ce que des acteurs publics et des privés échangent des données et les exploitent « afin d'améliorer des services publics ou des produits et des services privés ». Mais ils sont 48% à y être opposés, et 17% tout à fait opposés. Le sujet est clivant.

### **Législation, RGPD : un déficit d'information**

La législation française en matière de protection des données a été renforcée depuis mai 2018 et l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD). Mais 64% des Français se sentent insuffisamment informés, et 73% insuffisamment protégés. Ils ne sont que 56% à faire confiance aux services publics pour la bonne application du RGPD, et tout juste 50% aux entreprises.

### **Usage des données selon les secteurs : des attentes et des doutes**

A la question de savoir si l'usage des données va améliorer l'efficacité de certains services et avoir des retombées positives, les Français sont partagés.

Ils pensent à 52% qu'il y aura des retombées positives en matière de santé, de recherche médicale, de prévention... (seuls 15% imaginent qu'il puisse y avoir des retombées négatives).

Ceci est vrai aussi à 40% (contre 22% de crainte d'une détérioration) pour la qualité du service aux clients proposé par les entreprises privées.

Dans tous les autres secteurs pour lesquels les Français ont été interrogés (mobilité, qualité des services publics, gestion des ressources, aménagement du territoire, gestion des finances publiques, système scolaire, croissance économique, justice, emploi, transition écologique, conditions de travail, lutte contre les discriminations) ils pensent majoritairement que l'usage des données par des acteurs publics et privés ne les détériorera ni ne les améliorera.

### **Les conditions de la confiance : le projet Occitanie Data plébiscité**

Dans ce contexte de doute et parfois de défiance, la seconde partie du sondage porte sur les conditions à réunir pour convaincre les Français de l'opportunité que représentent ces nouveaux usages de la donnée en faveur de projets d'intérêt général.

Ils sont très largement favorables à l'initiative de coopération dans une région entre acteurs publics et privés (81%). Ils sont même 25% à y être très favorables en Occitanie.

Interrogés sur les conditions qui leur donnerait confiance dans la démarche, ils soutiennent fortement les propositions suivantes :

- 76% pour des informations régulières et de la pédagogie sur l'utilisation des données
- 75% pour des garanties sur l'anonymisation des données
- 73% pour un contrôle régulier par un organisme extérieur et 71% pour la création d'un dispositif de contrôle citoyen
- 69% pour l'adoption d'une charte éthique
- 68% pour un hébergement des données en France ou en Europe

Mais si les finalités lui semblent légitimes, une majorité de Français est prête à accepter l'usage de données non-anonymisées, conscient que l'anonymisation peut empêcher d'obtenir certains résultats importants et souhaitables. Pour 62% des Français, cette utilisation non-anonymisée est envisageable pour faire progresser la recherche ou encore à 58% pour des dispositifs de prévention médicale.

**Jacques Priol, Président de CIVITEO :** « Nous voyons à travers tous ces éléments se constituer les composants d'un système de confiance « à la française ». Les anglo-saxons expérimentent depuis quelques années des « data trust » notamment au service des villes intelligentes. La particularité française tient sans doute à la place que nos concitoyens accordent aux acteurs publics comme garants possibles de certains usages au service d'un intérêt général, y compris dans le cadre de coopérations public / privé audacieuses »

**Stéphane Rozès, politologue et conseil en entreprises (Cap) :** « Au-delà de la répartition des rôles entre acteurs publics et privés, ce qui semble décisif pour les Français c'est la nature de l'échange entre les utilisateurs des données et chaque individu. La forte adhésion à un projet comme celui d'Occitanie Data tient à ce que la Région est perçue comme un acteur de confiance, mais reposera surtout sur les efforts faits pour permettre l'appropriation du projet par les habitants. Il faut rendre tangibles les usages de la donnée, valoriser les avancées et les améliorations collectives dont découlent ensuite les avantages individuels »

**Bertrand Monthubert, Conseiller régional d'Occitanie, Président d'Occitanie Data :** « Le projet Occitanie Data vise à développer de nouveaux usages de la donnée au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises. Ce sondage nous donne des indications très précieuses sur les enjeux forts auxquels s'attachent les habitants. Nous allons inventer avec eux et avec les acteurs du territoire un modèle de confiance qui sera en rupture avec les clichés et les caricatures du big data.

Grâce à cette étude, nous avons la confirmation que nos très fortes exigences en matière d'éthique sont attendues, et qu'elles sont un levier pour créer de nouveaux usages. Nous irons très loin dans la transparence et dans les logiques d'explication, de transparence et de contrôle. Nous avons la conviction que l'utilisation des données sera très utile à la recherche, à la médecine, à la lutte contre le changement climatique, à l'innovation industrielle, à l'emploi... Occitanie Data sera un laboratoire ambitieux de ces nouveaux usages »

L'association de préfiguration **Occitanie Data** s'est formée début 2019, autour d'un noyau de 17 fondateurs issus du monde industriel comme académique et d'institutions publiques. Et, déjà, sans attendre la structure ad hoc, plus de 80 partenaires de tous secteurs ont manifesté leur intérêt pour participer à cette initiative et inventer un modèle de développement nouveau. Tous ont pris conscience du pacte de confiance qu'Occitanie Data se propose de construire et de garantir à la fois sur le plan de la souveraineté de la donnée et sur le plan de l'éthique de son usage pour un partage et un traitement croisé des différentes sources qui respectent les intérêts de chacun. Sans conteste, ce pacte est l'une des clés majeures de l'émergence d'une filière française et européenne Data/IA pour faire face aux regroupements déjà opérés dans les pays leaders : États-Unis et Chine bien sûr mais aussi Israël, Canada, Royaume-Uni...

Les 17 membres fondateurs d'Occitanie Data sont : Région Occitanie, Toulouse Métropole, Université fédérale de Toulouse, Comue de Montpellier, CNES, Météo France, IGN, Enedis, Airbus, Atos, Sopra Steria, Agropolis International, Aerospace Valley, IRT Saint-Exupéry, Orange, La Banque des Territoires, Qwant ; rejoints depuis par deux nouveaux membres : CNRS, Digital 113.

**Contact** : Olivier Auradou

Délégué général d'Occitanie Data

06 37 61 66 13 [delegue.general@occitaniedata.fr](mailto:delegue.general@occitaniedata.fr)

<https://occitaniedata.fr/>

## CIVITEO

Conseil & Stratégie

**CIVITEO Conseil & Stratégie** est un cabinet indépendant créé à Nantes en 2016 qui accompagne les décideurs publics dans la compréhension des nouveaux enjeux, et la définition de la place de la « data » au sein de leurs processus de décision.

CIVITEO Conseil & Stratégie est **un acteur pionnier en France de la stratégie territoriale de la donnée** et des projets de smart city ou « ville intelligente ». Le cabinet est partenaire du projet Occitanie Data.

**Jacques Priol** est l'auteur de l'ouvrage « Le big data des territoires : les nouvelles stratégies de la donnée au service de l'intérêt général » (Editions FYP – 2017)

**Contact** : Jacques Priol, Président. 06 74 52 69 23 [jacques.priol@civiteo.fr](mailto:jacques.priol@civiteo.fr)